



**DECLARATION DE LA FNIC-CGT,  
UD-CGT DE LA SOMME, SYNDICATS CGT  
DUNLOP-GOODYEAR TIRES France DE RIOM,  
MONTLUÇON ET D'AMIENS NORD.**



**La CGT condamne l'accord 4 X 8 à Dunlop/Amiens Sud qui sacrifie la santé et l'avenir des salariés.**

**→ Mobilisons nos forces pour faire valoir nos revendications, permettant de concilier progrès social et progrès économique.**

C'est avec stupéfaction que les syndicats CGT des établissements de Riom, Montluçon et Amiens Nord découvrent la signature d'un accord signé à Dunlop Amiens Sud par le(s) délégué(s) syndical (aux) CGT de l'établissement. Cette signature n'engage en rien la CGT, ses organisations, la décision de signer n'ayant été prise ni démocratiquement, ni dans le respect des statuts de la CGT.

En effet, selon nos informations et, compte tenu de la gravité et des conséquences de l'accord, les syndiqués CGT du syndicat CGT Dunlop Amiens Sud n'ont pas été consultés.

**La signature n'engage donc que ses seuls signataires.**

Les conséquences de cet accord, s'il venait à être appliqué, seraient lourdes de conséquences tant pour la vie familiale que pour la santé des salariés concernés. La CGT refuse de sacrifier les intérêts des salariés au nom des intérêts financiers.

Le chantage ignoble auquel s'est livrée cette multinationale pour arriver à ses fins est intolérable. Après avoir été condamnés pour avoir « pioché » dans les caisses de retraite de ses salariés aux USA, ses dirigeants se distinguent une fois encore, en France, par des méthodes dignes d'une dictature, sans aucune considération pour la dimension humaine.

Les organisations CGT, la FNIC, l'UD-CGT et les syndicats CGT des établissements du Groupe GOODYEAR DUNLOP TIRES France condamnent sans aucune réserve ces agissements tout comme la signature des « individus » (DIMOFF et autres) qui se présentent comme porteurs de mandats CGT sans en respecter les devoirs.

.../...

***Suite à une Assemblée Générale Extraordinaire des syndiqués CGT de Dunlop Amiens Sud, nombreux sont les syndiqués CGT de Dunlop Amiens à contacter les instances de l'organisation (UD, FD, UL, etc.) pour dénoncer l'acte antidémocratique des signataires de l'accord.***

C'est avec esprit de responsabilité qu'une Assemblée Générale de syndiqués CGT s'est tenue dans les locaux de l'Union Départementale CGT pour débattre de la situation, en présence des instances : conformément aux règles statutaires de la CGT, l'Assemblée Générale des syndiqués CGT de Dunlop a débattu et pris les décisions suivantes :

1. Les statuts du syndicat prévoient un congrès tous les 2 ans : cela n'a jamais été respecté.  
Un congrès sera organisé prochainement.  
L'assemblée générale a élu 2 délégués syndicaux CGT parmi ses membres : Eric DEVAUX et Serge DEVAUX. Ils représentent la nouvelle direction du syndicat CGT jusqu'au congrès.
2. Un courrier des instances de la CGT a officialisé ces désignations.  
L'Assemblée Générale des syndiqués appelle les salariés à s'unir et à renforcer la CGT qui vient d'être légitimée par une assemblée démocratique.
3. L'Assemblée Générale mandate les délégués syndicaux CGT pour faire révoquer de ses mandats effectifs Claude DIMOFF conformément au Code du Travail.

La CGT appelle les salariés à s'unir, se rassembler pour faire front, face à la direction et ses complices. La CGT et ses syndiqués de Dunlop Amiens seront aux côtés des salariés contre cette adversité afin de construire une force syndicale CGT digne de ce nom, capable de peser face à la direction et gagner sur les revendications.

C'est le travail humain, celui des salariés, qui est seul créateur des richesses. Ce travail doit être fait dans le respect des hommes et femmes qui le réalisent avec pour priorité de préserver leur santé et leur bien-être. Le travail des 4x8 n'a aucune justification et aucun sens si l'on ne respecte pas ces valeurs.

La CGT considère que les entreprises sont indispensables à la société pour répondre aux besoins de la population : c'est la gestion imposée par le patronat qui détourne ce sens social vers l'appétit financier des actionnaires, générant mal-être, dégradation des conditions de vie ou de travail pour les salariés.

**Rien ne justifie le travail en continu dans l'industrie du caoutchouc.**

Cette opposition d'intérêts que la CGT appelle lutte de classes, nécessite que les salariés s'organisent, s'unissent pour défendre leurs intérêts.

**ENSEMBLE, AGISSONS AVEC LA CGT  
POUR NOS REVENDICATIONS.**